
Le Misanthrope. Comédie.

Numéro d'inventaire : 1977.01757

Auteur(s) : Molière

Léon Leys

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Garnier Frères Libraires-Éditeurs (6 rue des Saints-Pères Paris)

Mention d'édition : nouvelle édition

Imprimeur : Dupont (P.)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1889

Description : Livre relié. Dos noir. Couv. cartonnée marron.

Mesures : hauteur : 178 mm ; largeur : 112 mm

Notes : Nouvelle édition revue sur le texte imprimé du vivant de l'auteur, avec les variantes de l'édition de 1682, une notice historique sur la pièce et un commentaire philologique et littéraire. Comédie jouée pour la première fois sur le théâtre du Palais-Royal, le 4 juin 1666.

Mots-clés : Littérature française

Anthologies et éditions classiques

Filière : Post-élémentaire

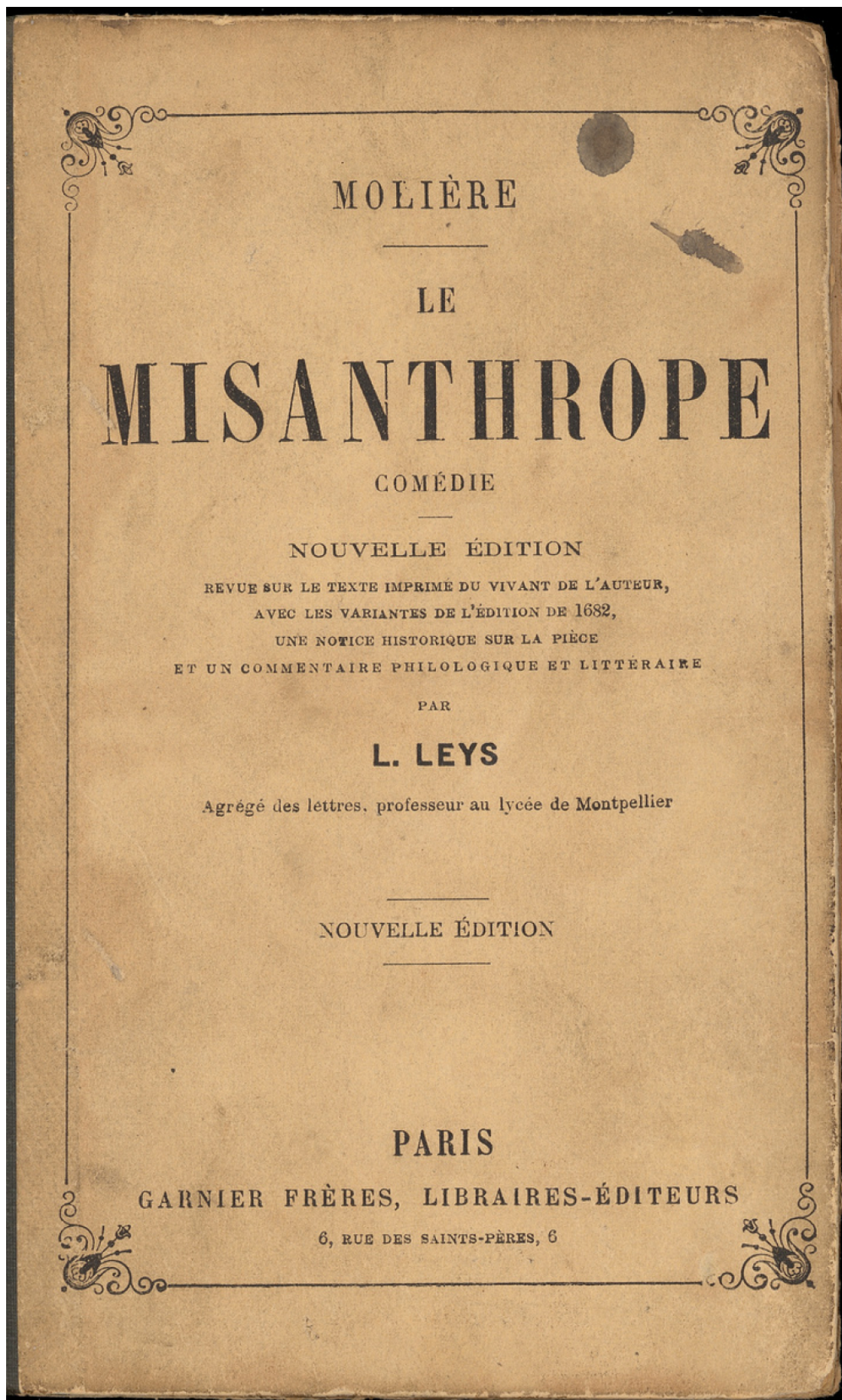
Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 120

Commentaire pagination : XXIV + 96

Sommaire : Avant-propos Table des matières



l'Avare, 209 fois; le *Malade imaginaire*, 210 fois; les *Femmes savantes*, 218; et *Tartuffe*, 234 fois¹.

Ce n'est donc pas seulement le *Misanthrope*, ce sont les œuvres de Molière en général qui sont plus appréciées de nos jours que jamais. C'est là, ce me semble, un bon indice. Un siècle qui, malgré le changement des mœurs et l'altroit si puissant de la nouveauté, reste fidèle aux chefs-d'œuvre de son glorieux passé, montre qu'il est guidé par une raison solide et un véritable amour du beau.

IV

JUGEMENTS SUR LE MISANTHROPE.

Deux gazettes rimées, la *Chronique de Loret*, continuée par Robinet, et la *Muse Dauphine*, de Subligny, rendirent justice au chef-d'œuvre de Molière, dès son apparition².

Six mois après, une lettre signée J. D. D. V. (Jean Donneau de Visé) donnait les raisons du succès de la pièce³.

Ce témoignage était confirmé par le comédien La Grange et Vinot, dans l'édition de 1682⁴.

Les attaques commencèrent avec la Bruyère⁵ et Fénelon⁶. L'un et l'autre, tout en rendant justice à la verve comique de Molière, ont cru pouvoir critiquer vivement son style.

Voltaire leur a répondu : « On s'est piqué à l'envi de décrier les vers de Molière en faveur de sa prose... Il faut convenir qu'à quelques négligences près, Molière est plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire⁷. »

Mais Fénelon prétend, en outre, que Molière « a donné un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu ».

C'est la thèse que J.-J. Rousseau devait soutenir plus tard,

¹ *Les grands écrivains de la France*, publiés sous la direction de M. Ad. Regnier. — Molière, T. I, p. 519.

² L. Moland. *Œuvres de Molière*, T. 4, p. 4.

³ *Ibid.*, p. 29.

⁴ *Collection des grands écrivains de la France*. Molière, T. I, xvi.

⁵ La Bruyère. *Les Caractères*, p. 17 de l'édition Garnier à l'usage des classes.

⁶ Fénelon. *Lettre sur les occupations de l'Académie*, p. 70 de l'édition Delagrave.

⁷ Voltaire. *Siècle de Louis XIV*. Catalogue des écrivains. Article Molière.

avec une énergie passionnée, comme quelqu'un qui, en défendant la cause du Misanthrope, plaide *pro domo sua*. « Vous ne sauriez me nier deux choses, dit-il : l'une, qu'Alceste, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule¹. »

Le paradoxe de Rousseau a été réfuté sans peine par d'Alembert², Marmontel³, la Harpe⁴, Auger⁵, Saint-Marc Girardin⁶, etc. Ils n'ont eu besoin, pour y réussir, que de développer ces deux vers de l'auteur :

A force de sagesse, on peut être blâmable :
La parfaite raison fuit toute extrémité.

W. Schlegel, qui, pour reconnaître sans doute l'hospitalité de la France, attaque tout notre théâtre, ne devait pas faire grâce au *Misanthrope* : « A part quelques scènes, ce ne sont, dit-il, que des dissertations soutenues dans toutes les règles. » Un esprit plus large et plus impartial, Goethe, s'étonne de ce jugement : « Schlegel, disait-il à Eckermann, a de l'antipathie contre le *Misanthrope*; mais moi, je relis sans cesse cette comédie; c'est une des pièces du monde qui me sont les plus chères⁷. »

Nép. Lemercier fait ressortir en ces termes la force que Molière a déployée dans la peinture du caractère du *Misanthrope* : « L'Alceste de Molière, qui prévoit l'iniquité des tribunaux, et qui néglige d'y défendre même sa propre cause; qui s'étonne, dans la maturité de son âge, d'entendre ses amis de cour s'entre-déchirer; qui ne peut concevoir qu'une coquette le trompe et le joue, et qu'un bel esprit ne lui pardonne pas d'avoir dit franchement que ses vers sont mauvais; cet Alceste, qui, furieux de tout ce que les autres supportent, prend en une aversion irréconciliable toute l'espèce humaine, et s'en éloigne à jamais : celui-là me paraît le vrai Misanthrope. L'art de Molière dans cette pièce, dont on blâme à tort le défaut d'action, est de n'avoir fait consister la force de ses cinq actes que dans celle d'un si saillant caractère⁸. »

« Chacun, dans cette pièce, dit M. Nisard, reçoit un châtiement proportionné à son travers. Les galants emportent l'attaque du ridicule que Céliamène leur a mise au dos. La prude

¹ J.-J. Rousseau. *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, p. 154 de l'édition Garnier.

² D'Alembert. *Lettre à J.-J. Rousseau*. T. 6 des Œuvres complètes.

³ Marmontel. *Éléments de littérature*. Article Comédie.

⁴ La Harpe. *Cours de littérature*. 6^e vol., p. 270-290.

⁵ Auger. *Œuvres de Molière*. S. 5, p. 272.

⁶ Saint-Marc Girardin. *Cours de littérature dramatique*. 5^e vol., p. 488.

⁷ Goethe. *Conversations avec Eckermann*. T. 1^{er}, p. 323.

⁸ Nép. Lemercier. *Cours analytique de littérature générale*. Paris, 1817, 2^e vol., p. 240.

Arsinoé reste sans mari... Quant à Alceste, est-il puni?... Il l'est à proportion de ce qu'il a péché. Pourquoi gêne-t-il sa probité, en se prétendant le seul probe? Mais il échappe à un mariage avec une coquette, et cela lui était bien dû. Il était trop homme de bien pour que Molière ne lui épargnât pas ce malheur¹. »

On trouvera un utile complément à ces appréciations diverses dans l'excellent livre que M. Ch. Gidel a publié récemment sous ce titre : *Les Français au XVII^e siècle*.

V

BIBLIOGRAPHIE DU MISANTHROPE.

Les éditions du *Misanthrope* sont très nombreuses; nous ne citerons que les principales :

1^o L'édition princeps qui a pour titre :

Le Misanthrope, comédie, par J.-B. P. de Molière. A Paris, chez Jean Ribou, au Palais. 1667.

Achévé d'imprimer le 24 décembre 1666. Avec privilège du Roi.

C'est l'édition qui nous servira de guide pour le texte de la pièce.

2^o *Œuvres de Molière*, chez Claude Barbin, 1673. Cette édition reproduit exactement celle de 1667. Elle ne donne pas toutes les pièces de l'auteur.

3^o *Les Œuvres de M. de Molière*, revues, corrigées et augmentées. Paris; Thierry, Barbin et Trabouillet. 1682. 8 vol. in-12.

Cette édition est importante, parce que c'est la première qui soit complète. De plus, elle renferme des renseignements précieux, donnés par deux amis de Molière, le comédien La Grange et Vinot. Mais les éditeurs de 1682 se sont trop souvent permis de changer le texte. Nous indiquerons ces changements sous le titre de *Variantes*.

4^o *L'Édition de 1710*. Paris. Guignard et Robustel. Elle renferme la *Vie de Molière*, par Grimarest, travail curieux, mais entaché de beaucoup d'erreurs.

5^o *L'édition de Voltaire*. Amsterdam et Leipzig. 1765.

6^o *L'édition de Bret*. 1773.

Plusieurs fois réimprimée : 1778, 1786, an XII.

7^o *Édition Petitot*. Paris, Mame. 1812.

¹ Nisard. *Histoire de la littérature française*. T. 2, p. 408.

8^o *Œuvres de Molière* avec un commentaire, par Auger. Paris. 1819-1825.

Travail consciencieux, toujours utile à consulter. Cette édition est, de plus, enrichie de gravures d'après H. Vernet et Hersent, remarquables par la vérité historique.

9^o *Œuvres complètes de Molière*, avec les notes de tous les commentateurs, par Jules Taschereau, Paris. 1823-1824.

10^o *Édition Aimé Martin*. Paris. Lefèvre. 1824-1826. Elle renferme l'histoire de Molière, par Grimarest, et celle de sa troupe.

11^o *Œuvres complètes de Molière*. Paris. Sautolet. 1825. Elle est précédée de l'*Eloge de Molière*, par Chamfort.

12^o *Édition Charles Nodier*. Paris. 1825-1830.

13^o *Édition Sainte-Beuve*. Paris. 1835.

14^o *Œuvres complètes de Molière*. Nouvelle édition, très soigneusement revue sur les textes originaux, avec un travail de critique et d'érudition, etc., par Louis Moland. Paris. Garnier frères. 1863-1864.

Cet excellent ouvrage nous a été fort utile pour la présente publication.

15^o *Les grands écrivains de la France*, publiés sous la direction de M. Ad. Regnier.

Œuvres de Molière, par Eugène Despois. 1873.

Le 5^e volume, annoté par M. Paul Mesnard, et renfermant le *Misanthrope*, a paru (1880) au moment où notre 1^{re} édition était sous presse.

VI

LE MISANTHROPE AVANT ET APRÈS MOLIERE.

Le type de la misanthropie chez les anciens, c'est *Timon* d'Athènes. Platon fait évidemment allusion à ce personnage qu'il pouvait avoir connu, lorsqu'il fait dire à Socrate, dans le *Phédon* : « La misanthropie n'est pas naturelle. Elle provient de ce que l'on a été plusieurs fois trompé par ceux que l'on croyait ses meilleurs amis. On finit par prendre en haine tous les hommes¹. »

Aristophane écrivait dans le même temps : « Il y avait un certain Timon : il se retira du monde par haine des méchants². »

Plutarque donne beaucoup de détails sur la vie et la mort de Timon, dans la biographie d'*Antoine*, qui songea, lui aussi, dit l'historien, à se retirer dans un désert³.

¹ Platon. *Phédon*, ch. 39.

² Aristophane. *Lysistraté*, v. 810.

³ Plutarque. *Vie d'Antoine*, ch. 78.